

**MODE D‘EMPLOI : Demande de subvention au titre de la mesure FEAMPA   
M1 - Aide à la première acquisition d’un navire de pêche d’occasion**

La Région Occitanie a choisi de favoriser l’installation de jeune pêcheur pour contribuer au développement d’une pêche durable notamment au moyen de la mesure FEAMPA M1 - Aide à la première acquisition d’un navire de pêche d’occasion.

Vous trouverez ci-joint la fiche mesure correspondante (doc 1).

Voici la marche à suivre pour déposer une demande d’aide :

1. Rassembler les documents demandés dans la liste de pièces à fournir (doc 2),
2. Compléter l’attestation sur l’honneur « non-propriété d’un navire de pêche » (doc 3),
3. Compléter l’engagement sur l’honneur « segment de flotte » (doc 4),
4. Compléter l’engagement sur l’honneur « port d’exploitation » (doc 5),
5. Compléter les annexes techniques de la mesure M1 (doc 6),
6. Compléter la « Déclaration des ressources » relative à votre projet (doc 7),
7. Déposez votre demande d’aide sur E-Synergie à l’adresse suivante :

<https://synergie-europe.fr/e_synergie/portail/FEAMPA-Occitanie>

...en sélectionnant bien le Type d’Action (TA suivant) : ***TA.1.1.2.1 Installation des jeunes pêcheurs***

**Attention : les dépenses réalisées avant le dépôt de la demande d’aide ne sont pas éligibles !**

Si vous rencontrez des problèmes lors de la saisie de votre demande de subvention sur le portail E-Synergie, merci de contacter :

* pour toutes questions/problèmes techniques sur le portail, le service support E-Synergie de la Région Occitanie : [support.synergie@laregion.fr](mailto:support.synergie@laregion.fr)
* pour toutes questions/renseignements sur le FEAMPA, le service instructeur FEAMPA de la Région Occitanie : [feampa@laregion.fr](mailto:feampa@laregion.fr)